



**MAIRIE  
DE  
SANSSAC L'ÉGLISE**

43320  
Tél. 04.71.08.64.43  
e-mail : mairie.sanssac@orange.fr

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu :

**Vendredi 27 octobre 2023**  
**A 20 heures 30**  
**dans les locaux de la mairie**

L'ordre du jour est :

- Adoption du procès-verbal des décisions du 8 septembre 2023
- Approbation des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- Avenant n°3 au marché de travaux du lot 3 Maçonnerie entreprise ARNAUD pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°1 au marché de travaux du lot 4 Couverture /charpente/zinguerie entreprise CHARPENTIER/CASADEENS pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°1 au marché de travaux du lot 5 Etanchéité entreprise MR ETANCHEITE pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°1 au marché de travaux du lot 6 Serrurerie entreprise ARNAUDON pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°1 au marché de travaux du lot 8 Menuiserie intérieure entreprise PARRIN pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°1 au marché de travaux du lot 10 Isolant mousse entreprise DESSIMOND ICF pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°1 au marché de travaux du lot 11 Chapes flottantes entreprise DESSIMOND Éric pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°2 au marché de travaux lot 10 Isolant mousse entreprise DESSIMOND ICF pour la construction de la nouvelle mairie
- Avenant n°2 au marché de travaux du lot 11 Chapes flottantes entreprise DESSIMOND Éric pour la construction de la nouvelle mairie
- SDE Enfouissement basse tension à Farreyrolles
- SDE Enfouissement basse tension à Farreyrolles complément Antenne vers le gîte
- SDE Travaux d'éclairage public à Farreyrolles complément Antenne vers le gîte
- SDE Enfouissement Telecom à Farreyrolles complément Antenne vers le gîte
- Autorisation de contracter avec un cabinet pour l'autoconsommation collective

Informations diverses :

- Recrutement de l'agent technique service voirie en cdd
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas des anciens

Décisions du maire :

Je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.



Le maire,

BERAUD Jean-Yves